

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



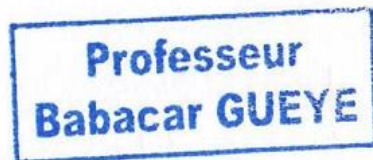
**Rapport d'évaluation externe de la Licence Ingénierie
juridique/Management environnemental et foncier
de l'UFR Economie Management et Ingénierie Juridique
(ECOMIJ) de l'Université Alioune DIOP (UAD) de Bambey**

Équipe d'experts :

- M. Babacar GUEYE, Professeur titulaire, UCAD/ISDD, Président
- M. Moustapha Ngaido, Maître de Conférences en Droit Public, UCAD, membre
- Dr Adama Diouf, Docteur, ancien Directeur de l'Appui au Développement local (DADL), membre

Signature

Le président pour l'équipe



Mars 2025

Liste des sigles et acronymes

ANAQ SUP	Autorité Nationale d'Assurance Qualité pour l'Enseignement supérieur
ATER	Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche
AU	Assemblée de l'Université
BAIO	Bureau d'Accueil d'Information et d'Orientation
CDP	Contrat De Performance
CIAQ	Cellule Interne d'Assurance Qualité
CRI	Centre de Ressources Informatiques
CUE	Cellule Université Entreprise
CUR	Collège Universitaire Régional
CV	Curriculum Vitae
DRH	Direction des Ressources Humaines
DUES	Diplôme Universitaire d'Enseignement Supérieur
ECOMIJ	Unité de Formation et de Recherche en Economie, Management et Ingénierie juridique
LIRSS	Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences Sociales
LMD	Licence-Master-Doctorat
MFE	Management foncier et environnemental
PATS	Personnel Administratif Technique et de Service
PER	Personnel d'Enseignement et de Recherche
PV	Procès-Verbal
TPE	Travail Personnel de l'Étudiant
UADB	Université Alioune Diop de Bambey
UFR	Unité de Formation et de Recherche

Table des matières

<u>LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES</u>	<u>2</u>
<u>INTRODUCTION.....</u>	<u>4</u>
<u>1. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE</u>	<u>4</u>
<u>2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION</u>	<u>6</u>
<u>3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE</u>	<u>7</u>
<u>5. POINTS FORTS DU PROGRAMME.....</u>	<u>27</u>
<u>6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME</u>	<u>28</u>
<u>7. APPRECIATIONS GENERALES</u>	<u>28</u>
<u>8. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT.....</u>	<u>29</u>
<u>9. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-SUP</u>	<u>29</u>
<u>10. PROPOSITION DE DECISION (ACCREDITATION, ACCREDITATION REFUSEE)</u>	<u>29</u>

Introduction

Le présent rapport a été préparé pour le compte de l'Autorité Nationale d'Assurance-Qualité de l'Enseignement Supérieure (ANAQ-SUP) suivant le canevas proposé. L'évaluation porte sur la formation Management foncier et environnemental dispensée à l'UFR ECOMIJ de l'Université Alioune Diop de Bambey (UADB). Les différents points du rapport portent sur : présentation du programme évalué, avis sur le rapport d'autoévaluation, description de la visite sur site, appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes), points forts, points faibles, appréciations générales, recommandations à l'établissement, recommandations à l'ANAQ-SUP et proposition de décision (accréditation, accréditation refusée).

1. Présentation du programme évalué

Ce document rapporte l'évaluation externe de la formation en Licence, option management foncier et environnemental qui relève du département d'ingénierie juridique de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) de l'Université Alioune DIOP de Bambey (UADB).

L'Université Alioune DIOP de Bambey (UADB) est un établissement public d'enseignement supérieur créé en 2009 après être passée par le stade de Centre Universitaire Régional (CUR) en 2007.

Ses missions principales sont :

- la formation initiale et continue ;
- la recherche ;
- le service à la communauté et l'insertion professionnelle.

L'UADB assure des formations initiales et continues dans le domaine des Sciences Economiques et de Gestion, des Sciences Juridiques, Politiques et de l'Administration, des Sciences et Technologies, des Sciences de la Santé et des Sciences Agronomiques. L'UADB est administrée par un Conseil d'Administration et un Conseil académique.

L'Université comprend, en son sein, différentes structures d'enseignement et de recherche dont trois Unités Fondamentales de Recherche (UFR) constituées de dix départements, un institut à rang d'UFR composé de quatre départements et un Centre de Ressources. Les UFR de l'UADB sont les suivantes :

- l'Unité de Formation et de Recherche Sciences appliquées et Technologie de l'information et de la Communication (SATIC) ;

- l'Unité de Formation et de Recherche en Economie, Management et Ingénierie juridique (ECOMIJ), où se trouve le programme économétrie appliquée, option économie du développement ;
- l'Unité de Formation et de Recherche en Santé et Développement durable (SDD). A ces trois UFR, il faut ajouter, l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) qui a le statut d'UFR.

L'évaluation externe, en conformité avec la Politique de l'ANAQ-Sup, vise à accréditer l'ensemble des programmes de formation des institutions d'enseignement Supérieur publiques et privées du Sénégal dont les programmes répondent aux standards nationaux et régionaux.

L'évaluation externe de la Licence 3, Management environnement et foncier a été effectuée le 16 octobre 2024 par les professeurs Babacar GUEYE, Moustapha NGAIDO et le Dr Adama Diouf.

Consciente des nouvelles missions assignées aux Universités publiques qui sont, entre autres, l'adaptation des enseignements aux besoins socioéconomiques, l'insertion professionnelle, mais aussi et surtout avec la nouvelle politique de la décentralisation dénommée « Acte 3 », l'UFR ECOMIJ a décidé de varier son offre de formation en ouvrant une formation dédiée au « Management foncier et environnemental » et qui est destinée à préparer des cadres intermédiaires qui soient capables d'intervenir dans un premier temps, sur les dossiers relatifs aux problèmes juridiques fonciers et environnementaux notamment dans les collectivités territoriales. Cette formation se déroule sur trois ans et associe des enseignements généraux en L1 et L2 et des enseignements de spécialisation en L3, sanctionnés par un diplôme de licence.

Objectifs :

L'ensemble de la formation vise à allier la théorie à la pratique (travaux dirigés, stage dans les institutions publiques, parapubliques ou à but non lucratif aussi bien au niveau national qu'international).

L'objectif général consiste à donner aux étudiant(e)s une formation juridique générale innovante et de qualité et comportant l'enseignement de toutes les matières classiques du droit public (Droit constitutionnel, Droit administratif, droit de la fonction publique locale, finances publiques, droit administratif des biens...) et dans une large mesure du droit privé (Droit du travail, Droit de la régulation), des matières à cheval entre le droit public et le droit privé (Droit foncier et immobilier, droit de l'environnement, droit de l'urbanisme...) et des autres sciences sociales (géographie de l'environnement et développement durable,...). Cette licence en

Management foncier et environnemental se propose de résoudre un problème existentiel de la gouvernance juridique des territoires avec tous les enjeux fonciers, environnementaux y relatifs.

C'est pourquoi elle a pour objectif principal de résoudre un problème relatif à la formation de cadres intermédiaires, notamment dans le secteur public, parapublic et dans les organismes internationaux. Elle offre la possibilité aux diplômés de se présenter aux différents concours administratifs.

La formation comprend conformément au système LMD les Unité d'Enseignement (UE) suivantes : les UE fondamentales, les UE complémentaires, UE transversales et les UE outils de base.

En effet, les UE fondamentales permettent à l'étudiant(e) d'acquérir des enseignements théoriques de base en science juridique et politique. Et les enseignements de spécialisation ont pour objectifs de doter aux étudiant(e)s des outils nécessaires leur permettant de traiter efficacement les questions foncières et environnementales spécifiques.

Il y a un engouement de la part des étudiant(e)s pour cette formation qui sont aujourd'hui au nombre de 178 en L3 et qui pourront sortir comme conseillers juridiques dans le secteur environnemental et en foncier.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

2.1 Présentation du rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation respecte les canaux de présentation des rapports de l'ANAQ-SUP avec : une introduction présentant l'Université, ainsi que ses démembrements, parmi lesquels, l'UFR ECOMIJ qui abrite la Licence Management Foncier et Environnemental (MFE) au Département d'ingénierie juridique ; une présentation des objectifs et de la mise en œuvre du Programme d'études ; l'organisation interne et la gestion de la qualité ; le curriculum et les méthodes didactiques ; le personnel d'enseignement et de Recherche ; le cas des étudiant(e)s ; la dotation en équipements et locaux, avant de faire une recommandation générale et une conclusion.

Le rapport fait ressortir les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des formations, la place du Programme dans les activités de l'Université de Bambey, la relation importante que le programme entretient avec le monde professionnel, avec des sorties organisées régulièrement

sur le terrain, une stratégie de communication très efficace, une implication réelle du PER et des PATS dans la mise en œuvre des activités de la Licence.

La liste des membres en exercice au Comité de Pilotage a été actualisée.

Sur le contenu de l'enseignement prévu dans l'option MFE, les enseignements proposés répondent dans une certaine mesure à ce qui est demandé, en particulier dans l'Unité d'enseignement Urbanisme et construction (Droit de l'Urbanisme, Aménagement du territoire) et environnement.

3. Description de la visite sur site

○ Organisation et déroulement de la visite

La visite s'est déroulée conformément au programme proposé le 16 octobre 2024, avec un léger décalage.

Le calendrier proposé et qui a été respecté par le Département est le suivant :

Tableau 1 : Calendrier de visite à l'UFR

JOURNEE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
08 h30 – 08h 45	- Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement: missions de formation et gouvernance	Direction de l'établissement/Responsable du programme, Directeur CIAQ et Responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
08h 45- 10h	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
10h – 11h	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
11h – 12h	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilité administrative

12h – 13h	Entretien et discussion avec les étudiant(e)s	Etudiants à choisir par les experts
Pause déjeuner		
14 h - 16 h	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	Responsable du programme et le responsable du local à visiter
16h -16h 30	Synthèse de la journée	Experts-Evaluateurs
16h30-17 h	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, Directeur CIAQ, responsable du comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

○ **Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)**

Après les salutations d'usage et la validation de l'agenda de la visite, le Président de l'équipe d'experts a précisé l'objet de la visite et le rôle des évaluateurs. Les experts ont effectué les entretiens avec les PER, les PATS et les étudiant(e)s à la salle du Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Sciences Sociales (LIRSS) qui offre les commodités pour une rencontre de ce type. La seule difficulté lors de cette rencontre, ce sont les coupures intempestives de courant qui nous ont obligés à plusieurs reprises à arrêter les projections. Mais, il ne s'agit pas d'un problème de l'UFR, mais de toute l'Université de Bambey. Il faut aussi saluer lors de cette visite de terrain la disponibilité du personnel qui a pu répondre aux différentes interrogations des experts.

Les différentes présentations ont porté sur l'UADB, l'UFR et sur la Licence Management Foncier Environnemental.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programmes)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 Le programme d'étude est régulièrement dispensé

Appréciation globale sur le standard

L'Université Alioune Diop de Bambey, à l'instar des autres universités du Sénégal, reçoit chaque année un nombre de bacheliers en constante augmentation.

Ce programme de formation en MFE occupe une place importante dans le plan stratégique de l'UADB dans la mesure où son ouverture a permis l'absorption d'un bon nombre de bacheliers.

Aussi, en plus de diversifier l'offre de formation à l'UADB, le programme de formation en MFE a participé au renforcement des choix de l'autorité rectorale sur le plan de l'ouverture institutionnelle (autorité locale), académique (UCAD, CNRA, ISRA, UGB).

Le département Ingénierie Juridique a démarré ses activités d'enseignement au cours de l'année académique 2013/2014. Depuis cette date, les activités pédagogiques se déroulent sans interruption.

L'effectif des étudiant(e)s est en constante augmentation chaque année, comme l'illustrent les chiffres suivants : 300 bacheliers en 2014/2015, 350 en 2015/2016 ; 350 en 2016/2017 ; 500 en 2017/2018 et 600 en 2018/2019 ; 7671 en 2020/2021 ; 8521 en 2021-2022 ; 9614 en 2022/2023 et 9384 en 2023/2024.

Cela a permis de former 133 sorties de diplômés répartis comme suit durant les trois dernières années :

Tableau 2 : Nombre de diplômés depuis 2019

Année académique	L3	Nombre de diplômés
2018 /2019	MFE	34
2019/2020	MFE	46
2020/2021	MFE	53
2021/2022	MFE	103
2022/2023	MFE	135
2023/2024	MFE	178

On constate une évolution du nombre d'étudiants depuis 2018. Ce qui dénote de l'intérêt des étudiants pour cette formation pluridisciplinaire qui est en adéquation avec les objectifs du système LMD.

Le Programme Management Foncier et Environnement est dispensé depuis quelques années et de manière régulière. En 2024, il comprend 178 étudiants et les étudiants qui finissent ce Programme sont bien outillés pour le marché du travail.

Remarques et recommandations :

Les activités de formation du programme MFE ainsi que les sorties de promotion sont régulières.

Toutefois, il faut soulever les conditions matérielles difficiles dans lesquelles ces formations ont démarré (salles de cours exiguës, manque de salles de cours, airs non conditionnés dans les salles de cours, défaut de structures d'hébergement et de restauration pour le personnel enseignant, notamment les intervenants professionnels venant des différentes régions à travers le pays).

Il est donc recommandé aux autorités de continuer sur la lancée d'amélioration de ces conditions.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale sur le programme

Le Programme Management Foncier Environnemental est en adéquation avec les objectifs de l'UADB. Il vise notamment à contribuer à la formation initiale, ponctuée par des visites de terrain pour faciliter l'insertion professionnelle et former des cadres dont les compétences transversales peuvent être utilisées aussi bien dans le public, le privé qu'au sein des ONG.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail

Appréciation globale sur le standard

L'implication du monde professionnel dans les activités de la formation consiste à solliciter des praticiens pour assurer des cours aux étudiant(e)s et pour accueillir ces derniers, le cas échéant, au sein de leurs différentes structures pour effectuer des stages.

Ceci afin de permettre aux étudiant(e)s de s'habituer à la pratique, ce qui va faciliter leur insertion future dans le monde du travail.

Ainsi, le programme de la formation accueille plusieurs personnes issues du monde professionnel et socio-économique (Directeurs ARD, Notaires, Expert en Développement, Aménagistes etc.) local qui assurent des enseignements correspondant à leurs domaines de spécialisation.

Les personnes issues du monde professionnel et socio-économique sont aussi sollicitées pour participer à la conception des maquettes, contribuant ainsi à améliorer l'orientation de celles-ci et leur adaptation aux besoins du monde professionnel et socio-économique.

L'implication du monde professionnel dans les activités de la formation en MFE a été facilitée par la conclusion de contrats de partenariat avec les collectivités, les ARD et institutions publiques.

En effet, la formation en MFE occupe une place de taille dans la stratégie globale de l'UADB.

En effet, le programme de la formation a d'abord diversifié l'offre de formation et a rendu encore plus attractive l'UADB en raison de la formation qui touche aux enjeux actuels de développement.

Ensuite, le programme a préparé et renforcé les possibilités d'insertion des étudiant(e)s dans les administrations centrales, déconcentrées et décentralisées grâce non seulement à l'intervention marquée des professionnels de la haute administration dans l'enseignement et à l'encadrement des étudiant(e)s.

Remarques et recommandation

Diversifier et faciliter la signature des conventions de stage avec les le monde professionnel afin de faciliter leur future insertion.

Ces conventions sont aussi à signer avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique (MEDDTE), le Ministère des Finances et du Budget, ainsi que le Ministère en charge des collectivités territoriales.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées

Appréciation globale sur le standard

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels font l'objet de notification pour les décisions individuelles et de publication si elles sont collectives.

Remarques et recommandations :

Les informations à fournir aux personnes concernées doivent être notifiées de manière plus rapide.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en oeuvre du programme

Appréciation globale sur le standard

Les PER sont impliqués dans tout le processus.

En élaborant les maquettes de la formation en MFE, et en en rédigeant les syllabi, en assurant les enseignements de la formation, en déterminant les méthodes d'évaluation et en constituant les membres permanents des jurys de délibérations et de soutenance, les PER sont au cœur du programme de la formation en MFE.

Les PER accompagnent aussi les étudiant(e)s dans les sorties pédagogiques et assurent l'animation scientifique au sein du département.

Le chef de Département veille au bon fonctionnement des activités pédagogiques et de recherches au sein du département. Il est assisté dans cette tâche par les responsables de formations et les autres enseignants. En outre, ils participent tous à l'insertion des étudiant(e)s dans le monde professionnel (Stages, emploi...). La motivation du PER ne fait aucun doute.

Remarques et recommandations :

Il est recommandé aux autorités de l'Université un renforcement des moyens humains, matériels et logistiques des enseignants pour un meilleur accomplissement de leurs missions d'enseignement et de recherche. Ce qui exige un recrutement d'enseignants avec un statut conforme aux textes en vigueur.

Conclusion sur le : atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études

Appréciation globale sur le standard

Le 20 mai 2016, le Recteur de l'UADB a fait une Déclaration sur la politique de qualité de l'Institution qu'il dirige. A cet effet, la Cellule Interne Assurance Qualité (CIAQ) a été mise en place. Elle est notamment chargée de mettre en œuvre la politique d'Assurance-Qualité

définie par l'Autorité de tutelle et le Recteur et de piloter les différentes évaluations requises par les autorités compétentes. Un système d'évaluation est aussi proposé dans le cadre de cette assurance.

Les départements contribuent activement au renforcement des mesures d'assurance qualité à travers leurs conseils de département et réunions mensuelles avec les délégués et gouverneurs sur le déroulement des enseignements et du programme.

Entre autres mesures il faut citer :

- la mise à disposition de trousseaux, des cahiers de textes et l'évaluation des enseignements ;
- la constitution de jurys de délibérations ;
- l'accès à la documentation numérique ;
- La rencontre d'échange avec les enseignants

C'est ainsi que le Directeur de la CIAQ de l'UADB en collaboration avec les Directeurs d'UFR et les Chefs de départements, a défini une politique de communication inclusive impliquant tous les acteurs de la vie universitaire.

A ce titre, les responsables des services pédagogiques occupent une place de taille dans la vulgarisation des informations à l'endroit des étudiant(e)s notamment sur l'importance de l'accréditation des programmes. De même, le département a pris un certain nombre de décisions afin d'assurer une meilleure vulgarisation.

Parmi celles-ci on peut citer :

- **La mise en place du comité pilotage (EP 2.1.1)**
- **La tenue des réunions sur le processus d'accréditation**
- **La tournée de sensibilisation des étudiant(e)s**
- **L'enquête auprès des étudiant(e)s**
- **Restitution et partage des projets de rapports**
- la mise à disposition de trousseaux, des cahiers de textes et l'évaluation des enseignements ;

- la constitution de jurys de délibérations ;
- l'accès à la documentation numérique ;
- Les rencontres d'échange avec les enseignants

A cela s'ajoute le travail remarquable que l'institution et les enseignants effectuent au moment de l'amphi de rentrée, mais aussi dans les conseils de département.

Remarques et recommandations :

Mettre en place des comités sectoriels pour encourager la démarche qualité à tous les niveaux de la gouvernance pédagogique et renforcer la CIAQ en lui donnant les moyens nécessaires de communication dans toutes les étapes du processus décisionnel.

Conclusion sur le standard : atteint

Champ d'évaluation 3. : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01. Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en oeuvre coordonnée du système LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal

Appréciation globale sur le standard

La formation en MFE dispose d'une maquette conformément au système LMD. Les syllabi sont aussi disponibles, même s'il est nécessaire de mieux l'harmoniser.

La structure de la maquette est assez claire et elle permet de faire ressortir les aspects suivants : l'identité du programme ; analyse du contexte et de la pertinence du programme ; description du programme (domaine, mention, spécialité) ; informations générales (Discipline durée des études, université et langues d'enseignement) ; objectifs (général et spécifique) ; perspective professionnelle ; perspective académique ; admission ; condition de passage ; partenariat ; stage ; contact.

Tableau 3 : Maquette Licence MFE

Licence 3 Ingénierie juridique Option : Management foncier et environnemental							
UNITE D'ENSEIGNEMENT	ELEMENTS CONSTITUTIFS	CM	TD	TPE	VHT	Crédit	Co coef
IJMFE351 : Droit et Economie de l'environnement 9 crédits	IJMFE3511: Droit de l'environnement	24	12	24	60	6	2
	IJMFE3512: Géographie de l'environnement	24	0	16	40		1
	IJMFE3513: Economie de l'environnement	24	0	16	40		1
IJMFE352 : Droit et Gestion foncière 12 crédits	IJMFE3521: Droit international public (TC)	36	0	14	60	12	1
	IJMFE3522: Droit de la fonction publique (TC)	36	12	14	60		1
	IJMFE3523: Droit foncier approfondi	36	24	40	100		2
IJMEF: 353 : Gouvernance et droit des collectivités locales	IJMFE3531: Droit de la fonction publique locale	30	0	50	80	8	2
	IJMFE3532: Droit des collectivités locales	30	0	50	80		2
IJMFE354 Outils de base 4	IJMFE3541: Informatique	12	0	8	20	4	1
	IJMFE3542: Anglais technique	12	0	8	20		1
	IJMFE3543: Méthodologie	24	0	16	40		2

Licence 3 Ingénierie juridique Option : Management foncier et environnemental Semestre 6							
UNITE D'ENSEIGNEMENT	ELEMENTS CONSTITUTIFS	CM	TD	TPE	VHT	Crédit	Coef
IJMFE361: Urbanisme et construction 8 crédits	IJMFE3611: Droit de l'urbanisme	36	24	40	100	8	2
	IJMFE3612: Droit de la construction	24	12	24	60		1
IJMF362: Banque et assurance	IJMFE3621: IJMF3524: Aménagement du territoire	24	0	16	40	6	1
	IJMFE3622: Techniques de passation Marchés (TC)	24	12	24	60		1
	IJMFE3623: Droit des assurances /construction et à l'environnement	24	12	24	60		1
IJMFE363: Gestion financière des collectivités locales	IJMFE3631: Fiscalité locale	12	0	8	20	3	1
	IJMFE3632: Fiscalité immobilière et droits d'enregistrement.	12	0	8	20		1
	IJMFE3633: Finances publiques locales	12	0	8	20		1
IJMFE364: Informatique et Langues	IJMFE3641: Informatique	12	0	8	20	4	1
	IJMFE3642: Anglais	12	0	8	20		1
	IJMFE3643: Techniques administratives et développement personnel	24	0	16	40		2
IJMFE365: Stage professionnel	IJMFE3651: Rapport de stage/	0	0	180	180	9	2

Remarques et recommandations :

Du fait du faible effectif des étudiant(e)s lors des démarrages de la formation, il n'était pas jugé nécessaire de rendre certaines UE optionnelles.

Aussi, pour mieux harmoniser et alléger les maquettes, certaines UE seront rendues optionnelles pour tout le cycle de la formation afin de seulement rendre obligatoires celles dont la pertinence pour la formation est plus marquée.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 3.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard

Le programme MFE couvre les principaux aspects de la discipline : droit de l'urbanisme, droit de la construction, aménagement du territoire, environnement, foncier, etc. Participant à la politique d'insertion de ses produits, le programme de la formation en Management foncier et environnemental a aussi permis à l'UADB de se doter de ressources humaines de qualité lui permettant de faire face à tous les problèmes d'encadrement juridique des territoires, de la décentralisation, de la gestion foncière et du contentieux environnemental (Rédaction textes, gestion du contentieux. En effet, certains étudiants qui sont issus du Programme ont pu intégrer l'UADB et d'autres sortants du Programme ont pu s'adapter facilement à certaines structures privées, comme les bureaux d'études.

En outre, le programme a fortement participé à l'innovation à travers ses licences professionnelles et innovatrices. L'interdisciplinarité prônée par le système LMD est mis en œuvre et des disciplines comme le droit de la construction ou le droit de l'Urbanisme qui n'étaient pas enseignées traditionnellement dans les universités ont été intégrés dans ce programme. Ainsi, le programme prépare l'étudiant au marché du travail.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 3.03. Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et font l'objet d'un affichage pour être mises à la connaissance des étudiants.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants

Appréciation globale sur le standard

Les taux de réussite sont très satisfaisants en Licence MFE.

Conclusion sur le standard : atteint

Champ d'évaluation 4. : Personnel d'enseignement et/ou de recherche (PER)

Standard 4.01. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale sur le standard

Le département d'Ingénierie juridique est composé de onze (11) PER et neuf (9) ATER (contractuels) soit au total vingt enseignants. L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent. Les enseignants encadrent les étudiants(e) et participent régulièrement à des jurys de délibération. Les enseignants sont affiliés à des laboratoires de recherche permettant des séjours réguliers à l'étranger pour la rédaction d'articles. Le corps enseignant publie dans les revues reconnues par le CAMES sans oublier la contribution dans des ouvrages collectifs. La dimension « professionnalisante » du programme CECS a justifié le recours à des praticiens pour étoffer le corps enseignant.

Le programme d'étude permet de couvrir les aspects fondamentaux, les spécialisations ainsi que la transmission des connaissances transversales.

La couverture des aspects de la discipline

-Les aspects fondamentaux du programme de la formation que sont:

Droit constitutionnel, droit administratif, droit pénal, droit des obligations permettent à l'étudiant(e) d'acquérir les connaissances basiques du droit en général afin d'être prêts à recevoir les connaissances spécifiques. Concernant les spécialisations du programme de formation en MFE, elles préparent l'étudiant(e) à être aptes à traiter des problématiques juridiques foncières, et environnementales propres aux Administrations décentralisées notamment. L'évaluation est formative et sommative. L'évaluation formative intervient à

mi-parcours avec des devoirs, dossiers et travail personnel de l'Étudiant (TPE). L'évaluation sommative prend la forme d'examens terminaux de fin de semestre. L'accent est mis aussi sur l'évaluation orale pour préparer les étudiant(e)s à l'expression, qualité essentielle du juriste.

Les méthodes d'enseignement utilisées sont : les cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels de l'étudiant, sorties pédagogiques, séminaires, projets tutorés, exposés, plateforme numérique.

Le tableau suivant présente l'évolution des effectifs.

Tableau 4 : Evolution effectif enseignants depuis 2013

V : vacataires, P : permanents.

Année académique	Nombre d'intervenants	% de permanents	% de non-permanents
2013/2014	11	66 %	34%
2014/2015	34	17,64%	82,36%
2015/2016	44	20,45%	79,55%
2016/2017	63	17,46	82,54%
2017/2018	66	19,69	80,31%
2018/2019	76	43, 42	56,57
2019/2020	82	37,8	52,43
2020/2021	139	22,3	77,7

Les pourcentages n'ont pas été fournis à partir de l'année 2021/2022. Les effectifs sont les suivants : 2021/2022 : 147 ; 2022/2023 : 197 ; 2023/2024 : 200.

Il faut regretter le fait que les enseignants non permanents soient plus nombreux et qu'il n'existe pratiquement pas d'enseignants de Rang A.

Remarques et recommandations :

Comme indiqué sur le tableau 4, le nombre d'enseignants permanents stagne par rapport à l'effectif croissant des étudiant(e)s reçus dans la formation. Ce qui risque à terme, de déteindre sur la stabilité et la qualité de la formation. C'est pourquoi un recrutement massif d'enseignants-chercheurs est souhaitable. Par ailleurs, il est nécessaire pour les enseignants

de s'adapter en révisant régulièrement les maquettes de la formation en intégrant notamment certains enseignements, tels que celui d'immobilier et de développement durable et l'évaluation environnementale et sociale.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 4.02. La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard

La répartition du volume horaire des enseignants trouve son fondement dans la loi 81-59 du 9 novembre 1981 modifiée par la loi 2016-07 du 2 mars 2016 et la loi n° 2019-02 du 31 janvier 2019). La charge horaire telle qu'elle apparaît dans la maquette permet aux enseignants d'effectuer les activités principales d'enseignement (Cours magistraux, TD, organisation des soutenances) et de recherche, d'expertise et d'administration.

En outre, les enseignants-chercheurs permanents du Département Ingénierie Juridique s'engagent personnellement à effectuer des heures complémentaires.

Aussi, chaque enseignant permanent s'occupe au moins d'une formation dont il organise et planifie les enseignements et évaluations.

Remarques et recommandations :

Il faut noter une cohérence dans l'organisation du temps de travail et une symbiose entre les professionnels et les permanents dans la répartition des charges de travail.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 4.03. La mobilité du PER est possible

Appréciation globale sur le standard

La mobilité des PER du Département Ingénierie Juridique entre les différentes UFR de l'Université Alioune Diop de Bambey et entre départements au sein de l'UFR ECOMIJ est très marquée, qui atteste des qualités transversales polyvalentes des profils recrutés au sein du Département Ingénierie Juridique.

Ils bénéficient des formations didactiques et pédagogiques dans la sous-région à cela s'ajoute les voyages d'études entièrement financés par l'université.

Ils sont aussi accompagnés pour présenter des communications dans les colloques, conférences, ateliers et panels.

Le budget de l'UFR prend en charge tous les formations et séminaires de renforcement de capacité et les frais de déplacement pour toutes les activités liées à la pédagogie et à la recherche.

Une bonne partie des PER du Département Ingénierie Juridique intervient dans les autres universités publiques et privées du Sénégal.

Remarques

La mobilité du PER au sein du département ne pose pas de difficulté. Cependant, elle pourrait être renforcée.

Conclusion sur le standard : atteint

Champ d'évaluation 5. : Etudiant(e)s

Standard 5.01. Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale sur le standard

Le guide LMD (EP.3.3.1), le livret d'étudiant(e) et la Charte des examens de l'UADB (EP 3.3.2) constituent les instruments qui organisent et contiennent des informations relatives à la délivrance des diplômes et attestations académiques.

En outre, il existe un bureau d'information, d'accueil et d'orientation (BIAO)

Au demeurant, les informations relatives à la délivrance des attestations et relevés sont disponibles sur le site internet et par voie d'affichage

Le système LDM est strictement appliqué et respecté, aussi bien pour tous les niveaux de la Licence.

Il y a des exigences relatives au nombre de crédits (passage conditionnel, passage définitif et obtention de diplôme) que l'étudiant(e) est tenu de respecter.

Ainsi les critères de sélection des étudiant(e)s en L1 sont déterminés par la Ministère et l'UFR prenant en compte notamment l'âge, les conditions d'obtention du baccalauréat.

En ce qui concerne les Conditions d'admission en L2 et L3, elles sont subordonnées à la validation des 60 crédits pour chaque niveau. A défaut un passage conditionnel est possible pour l'étudiant(e) ayant validé 42 des crédits sans possibilité de cumuler deux passages conditionnels

Remarques et Recommandations

Améliorer les délais de délivrance des documents administratifs (relevés, attestations et diplômes), ou mettre en place un dispositif dédié.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 5.02. L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard

Le Département Ingénierie Juridique veille à l'égalité de traitement entre les étudiants et les étudiantes du Département et plus spécifiquement de la formation

Tous les étudiant(e)s bénéficient du même traitement à tous les niveaux et pour chaque enseignement.

Il sied ici de noter que l'évaluation des enseignements se fait sous l'anonymat, évacuant ainsi toutes possibilités de toutes formes de favoritisme.

Ainsi, il n'existe pas de discrimination ni dans l'accès ni dans le traitement, entre hommes et femmes pour le programme évalué. Même s'il est noté un faible pourcentage des filles au niveau de la L3. Il faut tout de même reconnaître qu'en ECOMIJ, le nombre de filles est supérieur à celui des garçons durant l'année 2023-2024. Le taux de réussite est très important en L3 Foncier :

Pour l'année universitaire 2020-2021, l'effectif était de 49 étudiant (e)s et sur les deux semestres, 9 étudiants n'ont pu valider ; pour l'année universitaire 2021-2022, avec un effectif de 114 étudiants, seulement 9 étudiants n'ont pu valider sur les deux semestres et pour l'année 2023-2024, l'effectif était plus important avec 135 étudiants, 31 étudiants n'ont pu valider le semestre 1 et 16, le semestre 2.

Remarques et Recommandations :

Mettre en place un dispositif institutionnel et juridique pour favoriser l'égalité des chances.

Il serait nécessaire d'instaurer une discrimination positive dans le recrutement et dans l'attribution des bourses en faveur des filles pour permettre d'augmenter le nombre de filles et de prévoir un dispositif pour les personnes en situation de handicap.

L'UFR devrait disposer d'un service spécial approprié pour les étudiants en situation de handicap. Toutefois, des efforts considérables sont constatés à travers l'installation d'une rampe d'accès, mais le dispositif reste encore insuffisant pour les personnes à mobilité réduite.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 5.03. La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis

Appréciation globale sur le standard

L'établissement a mis en place un dispositif pour faciliter la mobilité des étudiants. Les étudiants de la formation ont intégré aussi d'autres universités au niveau national et international. Toutefois, la mobilité des étudiants entre les différents département et UFR est à revoir. En effet, si les étudiants venant d'autres UFR peuvent accéder à la Licence MFE, ce n'est pas évident que ceux qui sont issus de la Licence MFE puissent accéder facilement aux autres UFR. Les entretiens avec les étudiants ont pu le confirmer.

Conclusion sur le standard : non atteint

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard

L'établissement permet aux étudiants de disposer de plusieurs types d'encadrement.

- d'une part, ceux de la première année, par le système des tutorats et des travaux dirigés préparation des examens, mise à niveau. Les étudiants ont confirmé cette allégation ;
- d'autre part, ceux des Licences 3 bénéficient des projets professionnels personnels encadrés soit par les PERs, soit par les Maitres de stages. Nous avons obtenu ces informations des étudiants et elles ont été confirmées par les étudiants.

Conclusion sur le standard : atteint

Standard 5.05. Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

L'implication du monde professionnel dans les activités de la formation consiste à solliciter des praticiens pour assurer des cours aux étudiant(e)s et pour accueillir ces derniers, le cas échéant, au sein de leurs différentes structures pour effectuer des stages.

Ceci afin de permettre aux étudiant(e)s de s'habituer à la pratique, ce qui va faciliter leur insertion future dans le monde du travail.

Ainsi, le programme de la formation accueille plusieurs personnes issues du monde professionnel et socio-économique (Directeurs ARD, Notaires, Expert en Développement, Aménagistes etc.) local qui assurent des enseignements correspondant à leurs domaines de spécialisation.

Les personnes issues du monde professionnel et socio-économique sont aussi sollicitées pour participer à la conception des maquettes, contribuant ainsi à améliorer l'orientation de celles-ci et leur adaptation aux besoins du monde professionnel et socio-économique.

L'implication du monde professionnel dans les activités de la formation en MFE a été facilitée par la conclusion de contrats de partenariat avec les collectivités territoriales, les Agences Régionales de Développement (ARD) et institutions publiques.

Remarques et Recommandations :

La cellule université-entreprise devrait davantage s'impliquer dans l'encadrement professionnels en nouant des partenaires actifs aptes à aider les étudiant(e)s à trouver un stage voire être assurés d'un emploi futur en entreprise .

Conclusion sur le standard : atteint

Champ d'évaluation 6. Dotation en équipements et en locaux.

Standard 6.01. Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard

La formation dispose et partage avec les autres formations de l'UFR trois bâtiments :

-PGF-SUP,

-BATIMENT A,

-UADB 1,

Toutefois, ces infrastructures se révèlent insuffisantes.

C'est ainsi que le LYCÉE de Bambey vient en rescoure en prêtant des salles de cours.

Les étudiant(e)s déplorent aussi le fait que le bus qui est à leur disposition ne permet pas de déposer certains d'entre eux quand ils descendent le soir.

Tableau 5 : Récapitulatif des salles et équipements mis à la disposition du

Département Ingénierie Juridique

Salles et équipements	Nombre
Amphithéâtre (Intégralement équipé) 500 étudiant(e)s	1
Salle D1 100 étudiant(e)s	2
Salle B 1 50 étudiant(e)s	5
Salle B3 50 étudiant(e)s	5
BATIMENT A	
A 12 150 étudiant(e)s	1
A 22 150 étudiant(e)s	1
UADB	
Salle Savoirs 50 étudiant(e)s	1
Salle Possibles 50 étudiant(e)s	1
LYCÉE DE BAMBEY	
Lycée de Bambey 50 étudiant(e)s	10 Salles

Remarques et Recommandations :

Revoir la répartition des salles en tenant compte des proportionnalités entre les effectifs des formations.

Améliorer la sonorisation dans les salles et amphithéâtres.

Améliorer la climatisation et la ventilation des salles de cours.

Améliorer les toilettes.

Mettre un bus à la disposition des étudiant(e)s en raison du fait que l'Université est excentrée, moyennant un paiement minimum.

Conclusion sur le standard : atteint

5. Points forts du programme

Ce présent rapport d'évaluation a permis de relever et de constater des forces ;

- PER motivé et compétent dans la mise en œuvre de la Licence MFE ;
- Pertinence du Programme ;
- Accompagnement par les PATS et la CIAQ ;
- Programme proposé est en phase avec les orientations nationales dans le domaine de l'enseignement en favorisant une interdisciplinarité ;
- Existence d'une maquette pédagogique riche et conforme au dispositif LMD ;
- Implication des professionnels dans la mise en œuvre de la formation et dans la conception de la maquette ;
- Existence de possibilités d'insertion des étudiants dans le l'administration centrale, déconcentrée et décentralisée ;
- Implication du monde professionnel dans la formation facilitée par la signature de conventions de partenariat avec les collectivités, les ARD et autres institutions publiques ;
- Logiciel de gestion du parcours de l'étudiant ;
- Accès à des bibliothèques numériques ;
- Existence des syllabi pour préciser la place de chaque cours dans l'enseignement, ainsi que ses objectifs, son contenu, les compétences requises et les modalités d'évaluation ;

- Satisfaction des étudiants pour la formation reçue ;
- Caractère pratique du programme proposé, car mettant en avant l'importance des sorties pédagogiques des étudiant(e)s afin qu'ils puissent mettre en œuvre les enseignements reçus.

6. Points faibles du programme

Le programme proposé comprend des points forts importants. Toutefois, des points faibles ont été notées :

- Coupures intempestives d'électricité ;
- syllabi non harmonisés et désuets pour certains (année d'enseignement non précisée, bibliographique insuffisante...) ;
- Infrastructures insuffisantes (salles de classe) ;
- Coordination insuffisante entre le PER et le CIAQ ;
- Difficultés rencontrées par les étudiants pour effectuer des stages ;
- Insuffisance des ressources matérielles et humaines ;
- Irrégularité des réunions du Conseil de Département ;
- Modules proposés insuffisants ;
- Difficulté pour les étudiants d'accéder à certains sites de cours.
- Répartition insuffisante des salles entre les UFR.

7. Appréciations générales

La formation spécialisée proposée est en phase avec les orientations nationales dans l'enseignement supérieur et offre une ouverture sur différents enjeux nationaux, avec la question de l'accaparement des terres, la sécurisation foncière en milieu rural, la planification et la prise en compte des questions environnementales dans les politiques publiques, stratégies et textes du Sénégal.

8. Recommandations à l'établissement

- Régler le problème des coupures intempestives d'électricité ;
- Demander au CIAQ de contrôler l'harmonisation des syllabi qui doivent être envoyés au CIAQ pour vérification ;
- Pourvoir au manque de ressources matérielles et humaines (Procéder au recrutement de PER et de PATS en nombre suffisants et construire des salles de classes supplémentaires pour la Licence MFE ;
- Mieux assurer la coordination entre le PER et le CIAQ ;
- Faciliter aux étudiants l'obtention de stages ;
- Rendre plus régulières les réunions du Conseil de Département ;
- Prévoir de nouveaux modules en rapport avec les objectifs de la Licence à intégrer dans certains enseignements ;
- Répartition plus équitable des salles de cours ;
- Assurer le transport des étudiants sur le site de l'Université qui est très éloigné de la Ville.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Prendre en compte au niveau de l'ANAQ-SUP des recommandations des évaluations externes.

10. Proposition de décision (accréditation, accréditation refusée)

Les experts proposent l'accréditation de la Licence Management foncier et environnemental de l'UADB.